



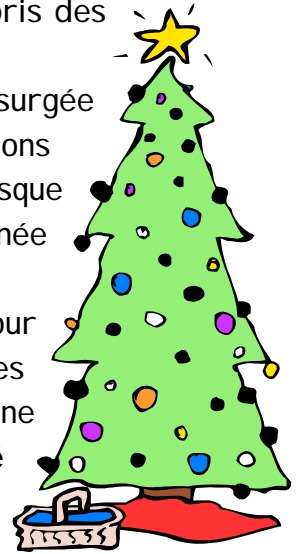
Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

JOYEUX NOEL FELIX !

C'est bientôt l'heure des étrennes et... des primes. Si beaucoup ont pris des marrons tout le long de l'année, une minorité partagera la dinde.

Depuis l'annonce de la mise en place de ces primes, la FPIP s'est insurgée contre ce principe inégalitaire, misérable palliatif à de véritables augmentations de salaire. Personne n'est dupe et comprend bien que ce rideau de fumée masque les effets pervers de la « grande réforme » des corps et des carrières signée par qui vous savez.

Loin de nous l'idée de vouloir exposer à la vindicte des laissés pour compte les bénéficiaires des différentes primes saupoudrées ici et là. Les nominés en sont incontestablement dignes, pour la plupart. Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que d'autres, tout aussi méritants, ont été laissés sur le bord de la route :



PRIME COLLECTIVE AU MERITE

Un non sens évident lorsque le mérite se mesure au travers d'une liste exhaustive de services ouvrant droit au bénéfice de la dite « prime collective ». Une sélection contestable tant dans l'esprit que dans la lettre.

Le mérite n'a pas d'attache territoriale, il est ou il n'est pas !

PRIME INDIVIDUELLE AU MERITE

Là, comme l'an passé, sans vouloir remettre en cause la valeur des « récipiendaires », la F.P.I.P. se contentera d'être le porte-parole de ceux qui n'ont que le droit de se taire et qui viennent se plaindre auprès d'elle :

POURQUOI EUX ET PAS D'AUTRES ?

PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES EMEUTES

C'est peut-être celle qui fait grincer le plus de dents... Dans le contexte particulier, difficile et dangereux des événements de novembre dernier, la plupart de nos collègues ne l'auront certainement pas volé. Beaucoup d'interrogations se posent néanmoins sur les conditions d'élaboration des listes de bénéficiaires

Enfin, il paraît que c'est la faute de personne, que ça vient « d'en haut » . . .

Et puis, chercher à comprendre, c'est commencer à désobéir.

***C'EST SANS DOUTE PARCE QUE L'ON COMPREND TROP BIEN
A LA FPIP QUE L'ON NOUS TAXE D' « INSUBORDINATION » !***

**LA FPIP est de plus en plus active...
C'EST VOUS QUI LA FAITES VIVRE !**

BN, le 20/12/2005.

F. P. I. P. Siège administratif 139, rue des Poissonniers - 75018 - PARIS - Tél : 01 44 92 78 50 - Fax : 01 44 92 78 59 - WWW.fpip-police.com
B.R : 87, rue Abbé de l'Épée - BP 914 - 33062 BORDEAUX Cédex - Tél : 05 56 81 88 68 - Fax : 05 56 81 89 69 - Courriel : FpipSG@aol.com